



Compte rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 25 mars 2021 à 19h30

- Réunion en visioconférence sur <https://meet.jit.si/CCLTEAM>
- L'ensemble des documents est repris sur : <https://cooptic.be/ferme/coco/?PagePrincipale>

QUORUM :

- *Présents : Willy Hourez (àpd 20h30) , Sophie de Tollenaere, Dominique Jadot, Nicolas Jouret(àpd 20h30,) Martin Wilfart, Vincent Dubuisson, Maxime Seradni, Christiane Echterbille, Christine Claie, Laurent Bouchain, Hélène Delfosse, Benoit Van Renterghem, Valentin Wery*
- *Représentés : /*
- *Excusé : /*
- *Absents : Thérèse Duchene, Philippe Deneubourg, Vanessa Noulette, Christine Vander Maren*
- *Démissionnaire : Guy Lesent*

A l'ordre du jour :

- Approbation des PV du CA du 17/12/2020,
- Ajout d'éventuels divers
- Posture du CCL par rapport à la situation « Covid » : information
- Bilan définitif 2020* & budget prévisionnel 2021 : présentation, décision
- Recours au chômage Corona & nouvelles de l'équipe : information
- Contrat Programme 2021 – 2025 : recommandation de la FWB & suivi prévu : information,
- Accompagnement d'équipe : annulation de l'accompagnement prévu et nouvelles perspectives : information, recommandations/décision,
- Cinéma Jean Novelty : bail emphytéotique : information, célébration,
- Chantier & équipement Pavillon du Coron : information
- Salle des fêtes de l'hôtel de Ville : information, décision
- Prochaine AG : agenda et ordre du jour,
 - Demande d'adhésion (membre effectif) : Radio Leuze
- Divers
- Points à aborder lors d'un prochain CA
- + *Tour de ressenti (tour de table)*
- Agenda.

PV dernière réunion du CA (17 décembre 2020)

- Approuvé

Ajout de divers éventuels

- L'ensemble des points du CA précédent sont à l'ordre du jour.

Posture du CCL par rapport à la situation « Covid » : présentation & discussion

Face à l'incertitude de la situation et de son évolution, nous avons décidé en équipe de penser les activités de sorte à pouvoir les mener quoi qu'il arrive, avec la possibilité d'y ajouter quelques « cerises sur le gâteau » si la situation sanitaire le permet à l'approche de l'événement. (Cela ne concerne pas les activités déjà programmées et contractées de longue date, pour lesquelles nous appliquons encore toujours la solution des reports). En accord avec le PLANU, les dossiers de sécurité sont introduits en ce sens (càd avec possibilité d'adaptation en cours de route).

Concrètement, cela donne ceci :

- Ateliers créatifs :
 - Les ateliers permanents sont suspendus, les ateliers et stages enfants sont maintenus
 - De nouveaux ateliers éphémères adultes sont mis sur pieds, en visio (avec kit créatif avec surprises apporté à domicile, visio en live avec tout le groupe, et annonce de l'atelier en visio également)
 - Des ateliers éphémères « parents non admis » sont également mis sur pieds pour les – 13 ans.
 - « Boucle d'or : philo & tricot » : projet reporté à l'automne, collaboration avec les Seniors, sur la question de la relation à l'autre et du manque de l'autre.
 - Plateforme de coopération entre CC et artistes pour les ateliers créatifs : création du yeswiki avec répertoire, kit administratif, kit animation, échanges > collaboration avec CC Antoing.
- Diffusion jeune public & tout public :
 - La salle des fêtes est fermée (et n'est pas un lieu culturel en tant que tel > protocole différent).
 - Les dates déjà engagées sont maintenues jusqu'à 1 mois avant l'événement, avec possibilité de reports (clause intégrée au contrat), cela en concertation avec les artistes
 - Le CCL est à l'initiative d'une plateforme 'répertoire petites formes' associant les CC voisins (l'objectif étant de faciliter la recherche de petits groupes locaux permettant l'organisation de représentations en petites jauges et hors salle de spectacle).
 - Nous envisagions d'organiser des spectacles « parents non admis » mais les restrictions limitant les groupes d'enfants à max 10 enfants de – 13 ans ont mis cela en suspens. Nous y reviendrons dès que possible.
 - Cinéma en suspend, mais souhait de reprendre éventuellement des ciné canapés avec présentation live (ou pré-enregistrée) par l'animatrice
- Scolaires :
 - Diffusion en suspend
 - Concertation avec les autres collègues des CC voisins en charge des scolaires
 - Ateliers en classe (ex : masques pour le carnaval)
 - Participation au consortium WaPi pour le PECA (parcours de médiation culturelle du Pacte d'Excellence)
- Les événements : *Globalement : Les rassemblements font place à des expos/parcours expo et/ou à des projets en très petite jauge et/ou avec système de QR codes.*
Tout est conditionné aux normes de sécurité pour la lutte contre le COVID-19.
 - Carnaval : expo créative le long du Ravel, avec énigmes vidéo à consulter via QR codes pour ceux qui le souhaitent.
 - Renc'Art : Prévu en mai, reporté à fin juin 2021. Activités (ateliers, expos libres, visites en petits groupes, espaces où se poser, permanences équipe et espaces « réflexions à partager ») en très petites jauges et en plein air principalement, sur 2 lieux (Parc Herseaux & Place Albert 1er)
 - Expo « Moi ce que j'aime à Leuze c'est... » : expo grand format : grandes toiles placées sur la Place Albert 1^{er} + panneaux PVC.
 - Expo bonneterie : installation dans le parc du Herseaux ; panneaux + renvoi QR codes vers un site internet intégrant archives (photos & textes & documents), capsules radiophoniques... Collaboration avec le CHAL & avec le projet « Qu'avons-nous encore en commun »
 - Bourse « un futur pour la culture » (Thomas Prédour & Vinciane Geerinckx) recherche et parcours spectacle sur le sujet des bonneteries et de l'évolution de la société post-industrielle, avec parcours spectacle en petite jauge intégré à l'expo Bonneterie.
 - Collaboration à Leuze-en-Folie (JLA) : installations en rue, collaboration commerçants, vitrines vides (avec PCS). Objectif : égayé le centre ville et faire lien entre les partenaires.

Cette édition est aussi une occasion de tester une nouvelle forme d'installation, qui prendra peut-être plus d'ampleur par la suite et qui peut co-exister avec les éditions « normales » de Leuze-en-Folie.

- Fêtes de la musique >
 - concerts organisés pour les collectivités (homes), en plein air et à distance (sous les fenêtres des résidents, dans le parc, ... comme en juin du premier confinement avec le groupe « Home Sweet Home » l'année dernière)
 - Collaboration avec Culture.Wapi. Parcours concert à l'échelle WAPI avec haltes concerts de 20 minutes
- Bal aux lampions : n'aura plus lieu > Petite fête de l'été, prévue avec partenaires PCS, Biblio, Ville.... (septembre). Petit « festival » truffé d'activités organisées en plein air, petites jauges.
- La communication :
 - Balotil retardé d'un mois (sortie début juin au lieu de fin avril)
 - Concertation avec autres CC
 - Réflexion sur la présentation plus personnalisée des activités, en utilisant la communication web comme un atout (capsules vidéo de présentation, ...)
 - Site web en finalisation
 - ! Question de la fracture numérique en suspend...
- Et plus largement : suivi des concertations avec les directeurs des CC voisins ainsi qu'avec l'Astrac (fédération des travailleurs) : gestion interne et contrats avec artistes et partenaires, perspectives de réouverture et possibilités, ...
 - Nous profitons aussi du temps disponible pour travailler sur de nouveaux outils (répertoires ateliers, répertoires spectacles...) avec CC voisins, à l'initiative du CCLeuze.
- Autres remarques : la Province (Hainaut Culture Tourisme) nous soutient beaucoup cette année par la prise en charge d'animateurs).

Réactions du CA :

Bilan provisoire 2020 & Budget prévisionnel 2021 : info & décision

Bilan pré-définitif 2020 : + 11 024€ de boni

Cette somme s'explique par :

- Des moindres dépenses dans des activités habituelles organisées à perte (spectacles, caterings...)
- Subventions Corona : exonération ONSS (10 500€) + subventions extraordinaires hors projets (7 500€ cinéma) + subventions scolaires.

Le bilan 2021 tient compte de provisions pour **3 fonds affectés** :

- 12 000€ : achat nouvelle camionnette
 - *Notre camionnette a l'embrayage cassé depuis mi-mars. Une demande de devis est en cours.*
- 9 000€ : équipement CCL : régie, aménagement locaux (3è étage Dujardin) , Novelty (mais recherche d'un dossier de subvention pour équipement spectacle au Novelty (Pendrillons, agrandissement scène et système lumières)
- 6 000€ : pour l'organisation d'activités gratuites, ou en plus petites jauges (moyennant plus de représentations).

!!! Le boni définitif sera malheureusement moindre car nous devons rembourser 3500€ sur la subvention Cinéma reçue en 2020 (7 500€ reçus pour lesquels nous n'avons pu justifier que 4000€).

>>> Le boni 2020 définitif est donc virtuellement de + 7.524€

Comme cette nouvelle est arrivée après l'envoi des comptes au réviseur aux comptes, ce remboursement sera imputé sur les comptes 2021.

Le budget prévisionnel 2021 table sur une perte prévisionnelle de – 13.467€.

En effet, le budget prévisionnel 2021 prévoit :

- 2/3 des recettes et des dépenses liées aux activités et une absence de recettes « bar »
- Des dépenses en matière d'expositions et d'installations grand format et en plein air ainsi que de nouveaux projets (qui ne rapportent pas de recette)

- L'achat de 50 nouvelles chaises pour le secteur associatif

Le boni de 2020 sera utilisé pour réduire cette perte prévisionnelle.

>>> **Le bilan sur 2020 et 2021 se soldera par une perte estimée à - 5.943€** (Boni 2020 – mali 2021)

Décision du CA :

- Permettre davantage de pertes afin de proposer ++ d'activités pour les Leuzois et offrant des contrats aux artistes (concerts, ateliers...). Il est important de proposer des activités en cette période de crise, et en ciblant un public précis
- Il est nécessaire de connaître le montant maximal que nous pouvons accepter à découvert
 - La réserve sociale que possède le CCL s'élève à environ 30 000€ (= 6 mois du plus gros salaire).
- Le CA demande à ce que le budget soit réévalué tous les 3 mois (situation comptable 4x/an)
- Une économie est faite de facto du fait de l'absence de Vanille

Recours au chômage Corona & nouvelles de l'équipe : information

- Fabrice à l'arrêt 1 mois en janvier pour raison médicale (opération)
- Chômage Corona : quasi tout le mois de janvier pour Vanille
- Vanille à l'arrêt (certificat médical) depuis le 1er février jusqu'au moins au 30 avril 2021.
 - Quid de son remplacement ?
 - Remplacement à court terme (tant que les activités sont en suspens) : monter Souad à temps plein pour pallier aux suivi scolaire & cinéma
 - Si prolongation de l'absence de Vanille :
 - Souad passerait à temps plein (contrat de remplacement) et reprendrait la gestion du cinéma (tout public & scolaires).
 - Recrutement pour un mi-temps : chargé de diffusion pour le scolaire, le tout public, le jeune public.

Questions & décisions du conseil d'administration par rapport à la situation avec Vanille :

- Connaître les intentions de Vanille : revenir au terme de son certificat (actuel = fin avril) ou non ?
 - Organiser une rencontre avec Katheline et Dominique Jadot,
 - Voir avec le secrétariat social quand nous pouvons la rencontrer : peut-on légalement lui demander à la rencontrer pendant un période sous certificat ou non ?
- Au cas où Vanille ne souhaite pas revenir au CCL :
 - Envisager une solution à l'amiable
 - Ne pas trop tarder à engager un remplaçant (la solution avec uniquement Souad étant provisoire et pas tenable sur le long terme).
- Mylena : Stagiaire en communication (3^{ème} année Helha) : 25/1 > 7/5/2021 (12 semaines). Elle travaille sur le projet « expo Bonneteries » + aides diverses à la communication et à l'équipe.

Contrat programme 2021-2025 : recommandation FWB & suivi prévu : information

Nous avons reçu le courrier officiel du Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles approuvant notre contrat programme à l'unanimité, moyennant un complément :

Voici le texte :

A l'unanimité, la session de travail de la Commission d'avis de l'action culturelle et territoriale remet un avis favorable à la reconnaissance de l'action culturelle générale du Centre culturel de Leuze-en-Hainaut moyennant une recommandation : que le Centre culturel redéfinisse un enjeu de société à l'échelle du territoire, sur lequel appuyer

son action culturelle, et qu'il le décline au moins en un objectif et une opération culturelle en intégrant l'évolution de l'exercice des droits culturels dans le dispositif d'auto-évaluation.

Ce que nous faisons pour répondre à cela :

- Travail en équipe autour du CP et travail sur la « vision (concrétisée autour d'opérations culturelles et de méthodes) pour les 5 ans du CP, révisé au regard des changements COVID, pour décliner notre enjeu en opérations culturelles plus précises pour les 5 ans du CP (avec évaluation associée).
 - Accompagnement d'équipe sur la question de l'identité/l'essence du CCL et de l'évaluation de projets, avec des outils d'intelligence collective.
- >>> la formation avec Laurent Bouchain devait répondre à ces 2 points précités. Le travail d'équipe a été mené en interne (sans accompagnement externe) durant 4 journées en mars. Une journée « TAO d'équipe » est prévue lundi 29 mars avec un animateur externe. Des journées de travail en interne sont encore à l'agenda.*
- Travail avec le CO & rencontre avec l'inspecteur. > à prévoir
 - Rédaction et envoi à la FWB.

+ voir point suivant.

Accompagnement d'équipe : annulation et nouvelles perspectives : information, recommandations/décision

L'accompagnement prévu en équipe avec Laurent Bouchain (3j prévus fin octobre + 2j début 2021, reportés à 2021 suite au 2^e confinement) est finalement annulée en raison de difficultés relationnelles et d'un conflit de confiance impliquant Katheline, Vanille et Laurent.

La qualité de l'accompagnement prévu par Laurent n'est nullement remise en cause, ni la volonté d'organiser un accompagnement de l'équipe avec un animateur externe à l'équipe (ce qui permet à tous les membres de l'équipe de participer, sans devoir à la fois animer et participer).

La condition de consentement libre reposant sur l'accord explicite de chaque membre de l'équipe de procéder à l'accompagnement ayant été fortement mise à mal, le projet est annulé. L'argent versé au formateur a été remboursé et le Fonds 4S subventionnant le projet est averti de l'annulation.

Katheline recherche d'autres formules de formation, toujours dans le but de :

- Travailler la vision commune de l'équipe sur l'identité du CCL sur base des personnalités, atouts et envie de chacun
- Travailler sur la programmation et les démarches du CCL en cohérence avec cette identité affirmée
- Avoir un animateur externe à l'équipe pour permettre à tous de participer sur pied d'égalité
- Le tout dans un esprit d'intelligence collective, mettant au centre la coopération, de responsabilité individuelle et collective, de confiance mutuelle et de transparence

Cet accompagnement aura lieu de manière composite (plusieurs séances, peut-être même avec différents animateurs) et non plus globale.

Recommandation / décision du CA :

- Confiance du CA par rapport à la manière dont le suivi est géré
- Valentin conseille de prendre contact avec CC Wareme (qui a fait un accompagnement avec Evelyne Do-deur).

Novelty : information & célébration

Bonnes nouvelles !

- Les WC ont été rénovés par les ouvriers de la Ville
- Le bail emphytéotique a été signé le 28/1/2021 par Dominique Jadot et Katheline (à la place de Christine Claie, secrétaire, empêchée pour raison médicale, et cela conformément aux statuts).
 - L'indexation du canon est non négociable pour les Œuvres Paroissiales (3600€).
 - L'enregistrement du bail a coûté 4 000€ (à charge du CCL).
 - Le principe d'occupation du cinéma à titre gratuit a donc été refusé par le CCL.

Les démarches administratives à régulariser suite à l'acte notarié sont :

- Etat des lieux contradictoire (finalisé et signé par M. le Doyen Patrick Willocq) : Fait

- Convention d'occupation avec le CESP pour l'accès bâtiment + aux toilettes, ces zones étant reprises sur des parcelles cadastrales différentes + demande que le CCL puisse payer les factures d'eau des sanitaires. En cours
- Contrôle de la cuve à mazout pour obtention du certificat de conformité et déclaration Classe 3 pour cuve à mazout + demande d'exonération de taxe sur les établissements dangereux à la Ville (le CCL ne procédant pas à un changement d'équipement). Coût : 714€ HTVA. En cours.

Un projet de demande de subside « équipement » est en prévu. Objectif : que la salle puisse aussi devenir salle de concert et de spectacles de petite forme. Concrètement, il s'agit de : agrandir la scène, placer un pendrillon permettant de masquer l'écran + installation système lumières et son pour concert + table lumière. Ces équipements seraient aussi partiellement mobiles (utilisables en d'autres lieux, en décentralisation par exemple).

Si ce subside n'est pas obtenu, nous pouvons envisager d'investir partiellement et/ou progressivement sur fonds propres (via le fonds affecté notamment).

Chantier et équipement au Pavillon du Coron : information (suivi)

Le chantier se poursuit, le CCL est associé pour le point « équipement », malheureusement l'enveloppe budgétaire est presque vide et de nombreux points sont impossibles du fait que le CCL ait été associé tardivement à ces réflexions.

Cependant, depuis l'arrivée du CCL dans les réunions de chantier, plusieurs éléments ont été intégrés au chantier suite aux propositions du CCL (rampe d'accès service, espace de stockage, fixation « expo » dans les cylindres de la verrière, doubles circuits électriques et arrivée d'eau et d'électricité à l'extérieur du bâtiment).

D'autres points sont encore à l'étude et devraient idéalement être intégrés à ce stade du chantier (avant plafonnage) : ancrages dans le mur pour fixations lumière et son (4 « embases »).

Fabrice, Katheline, aidés de Vincent Halut (MCath) cherchent le meilleur compromis entre équipement minimal et faibles coûts et sont associés aux réunions de chantier.

Question à vérifier : quelle est la qualité de la prise de terre ? Katheline relaye la question aux régisseurs.

Fin de chantier prévue pour fin 2021.

Salle des fêtes de l'hôtel de Ville : information, décision

Un vaste chantier de rénovation prévu dans 2 à 3 ans à l'Hôtel de Ville ; en ce compris la mise en conformité « électricité et incendie ». Le CCL demande à faire faire partie des concertations « chantier » bien à temps afin d'éviter les situations.

Par ailleurs, un avis de non-conformité de la salle aurait été remis à la Ville par les pompiers, annonçant une possible fermeture de la salle avant le chantier (et dès septembre 2021).

Décision/réflexions du CA :

- Accord du CA pour la demande d'être associé. Katheline envoie un courrier au Directeur Général.
- Willy Hourez (Echevin) déclare que l'accès à la salle des fêtes ne sera pas fermé apd de septembre 2021 et souhaite par ailleurs que le CCL soit associé au plus tôt aux réflexions relatives au chantier. Info : la procédure pour le chantier est déjà en cours.

Préparation de l'Assemblée Générale : information, décision

La prochaine AG (ordinaire) doit avoir lieu avant le 30 juin 2021.

Les points à l'ordre du jour sont globalement :

- Bilan 2020 et rapport d'activité 2020
- Budget 2021 et présentation des activités du CCL
- Mandats :
 - CA :
 - 2021 = 3^{ème} année de mandat > les statuts prévoient qu'1/2 de la chambre privée soit remplacée et/ou renouvelé (càd 5 pers).
 - A savoir : 3 mandats seront modifiés :

- Est démissionnaire : Guy Lesent (Fifty One)
 - Changement de représentants :
 - Régal se dissout au profit de la Consigne : le mandat d'Hélène Delfosse n'est donc plus conforme à la réalité de l'association,
 - Leuze –en-Transition : Chistiane Echterbille-Dumont ne souhaite plus représenter cette association
 - Il faut encore 2 candidats pour remettre son poste en jeu :
 - Sont volontaires : Laurent Bouchain et Benoit Van Renterghem. La question sera néanmoins ouverte à tous afin de permettre à tous les membres de la chambre privée de remettre leur mandat à mi-parcours s'ils le souhaitent
 - Procède-t-on par tirage au sort ?
- >>> Ce point sera à l'ordre du jour du prochain CA (avant l'AG).

A décider :

- Date souhaitée pour l'AG : juin 2021.
 - Un prochain CA devra avoir lieu en MAI 2021
- Méthode : En présentiel ou en visio ou votes à distance ? A voir. Réserver par sécurité la Salle des fêtes.

Par ailleurs, nous avons reçu une demande d'adhésion en tant que membre effectif : Radio Leuze.

- Décision du CA sur cette demande d'adhésion : Approbation. Radio Leuze pourra donc présenter sa candidature à l'AG de juin 2021.

Divers :

- /

Point à prévoir lors d'un prochain CA :

- Préparation AG & renouvellements des mandats ½ chambre privée
- Remplacement de Vanille
- Situation comptable
- Montant réserve sociale et montants disponibles & projets proposés

Tour de ressenti (tour de table)

Pas de prise de note sur ce point

Agenda :

Prochaine(s) réunion(s) du CA :

- Voir sondage.